



Calendrier prévisionnel des concours 2012 / 2013 / 2014

Direction des concours et de la
mobilité des cadres de direction

Décembre 2011

**Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.
Un concours peut être ajouté ou supprimé**

**Des dates de concours peuvent être modifiées sans que ces décisions aient à être justifiées
et puissent faire l'objet d'une réclamation**

**Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours confirme leur
organisation**

La Direction des concours et de la mobilité des cadres de direction ne saurait être tenue pour responsable des annonces erronées de concours diffusées par les organes de presse. Par ailleurs, ces informations étant susceptibles de modification en cours d'année, il appartient aux candidats d'obtenir confirmation des dates auprès du CNFPT.

Pour faire acte de candidature, vous pouvez :

- soit vous préinscrire en ligne ou télécharger un dossier d'inscription (format PDF) sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr) pendant la période de retrait des dossiers ;
- soit envoyer au siège du CNFPT – Service des concours (80 rue de Reuilly – CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12) une demande écrite de dossier, accompagnée d'une enveloppe grand format, libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 160 gr en moyenne.

Aucune demande de dossier d'inscription ne sera prise par téléphone, télécopie ou messagerie électronique.

A NOTER

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs.

Le troisième concours est ouvert aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée. Les titulaires de contrats emplois-jeunes peuvent avoir accès à ce troisième concours.

Concours d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 1 2						
Du 2 au 30 mai 2012	Le 6 juin 2012	A compter du 17 septembre 2012, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2013	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans
2 0 1 3						
Du 29 avril au 24 mai 2013	Le 31 mai 2013	A compter du 16 septembre 2013, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2014	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans
2 0 1 4						
Du 28 avril au 23 mai 2014	Le 30 mai 2014	A compter du 22 septembre 2014, jusqu'à la dernière semaine de janvier 2015	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 1 2						
Du 4 au 29 juin 2012	Le 6 juillet 2012	A compter du 6 novembre 2012, jusqu'à la dernière semaine de mars 2013	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	
2 0 1 3						
Du 3 au 28 juin 2013	Le 5 juillet 2013	A compter du 5 novembre 2013, jusqu'à la dernière semaine de mars 2014	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	
2 0 1 4						
Du 2 au 27 juin 2014	Le 4 juillet 2014	A compter du 4 novembre 2014, jusqu'à la dernière semaine de mars 2015	A +	BAC + 5 scientifique et technique	7 ans d'ancienneté	

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement (des écrits jusqu'à la date d'établissement de la liste d'admission)	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 1 2							
Conservateur de bibliothèques	Du 27 février au 23 mars 2012	Le 30 mars 2012	A compter du 23 mai 2012, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2012	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	Du 1 ^{er} au 30 avril 2012	30 avril 2012	A compter du 20 août 2012, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2012	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	
2 0 1 3							
Conservateur de bibliothèques	Du 25 février au 22 mars 2013	Le 29 mars 2013	A compter du 27 mai 2013, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2013	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	Du 1 ^{er} au 30 avril 2013	30 avril 2013	A compter du 26 août 2013, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2013	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	
2 0 1 4							
Conservateur de bibliothèques	Du 24 février au 21 mars 2014	Le 28 mars 2014	A compter du 26 mai 2014, jusqu'à la dernière semaine de septembre 2014	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	
Conservateur du patrimoine	Du 1 ^{er} au 30 avril 2014	30 avril 2014	A compter du 25 août 2014, jusqu'à la dernière semaine de décembre 2014	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information de chaque concours disponible auprès des délégations régionales du CNFPT et sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).